



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CHÔMAGE ÉLEVÉ

En atteignant 10,2 %, le taux de chômage du secteur (salariés ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année) est important. Il est proche de celui du champ de l'OMPL (10,3 %).

Indicateur de chômage annuel

							Ompl
Salariés avec période(s) de chômage	6 700	3 716	9 602	11 624	3 015	34 657	46 981
Salariés sans période de chômage	43 285	43 930	80 554	115 829	21 770	305 368	407 951
Effectif total	49 985	47 646	90 156	127 453	24 785	340 025	454 932
Indicateur de chômage annuel (%)	13,4	7,8	10,7	9,1	12,2	10,2	10,3

Source: Insee, DADS 2019.



$$\text{Indicateur de chômage global annuel} = \frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche professionnelle et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi ou à celle de l'Insee.



Secteur santé

Branches professionnelles



Cabinets dentaires libéraux



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



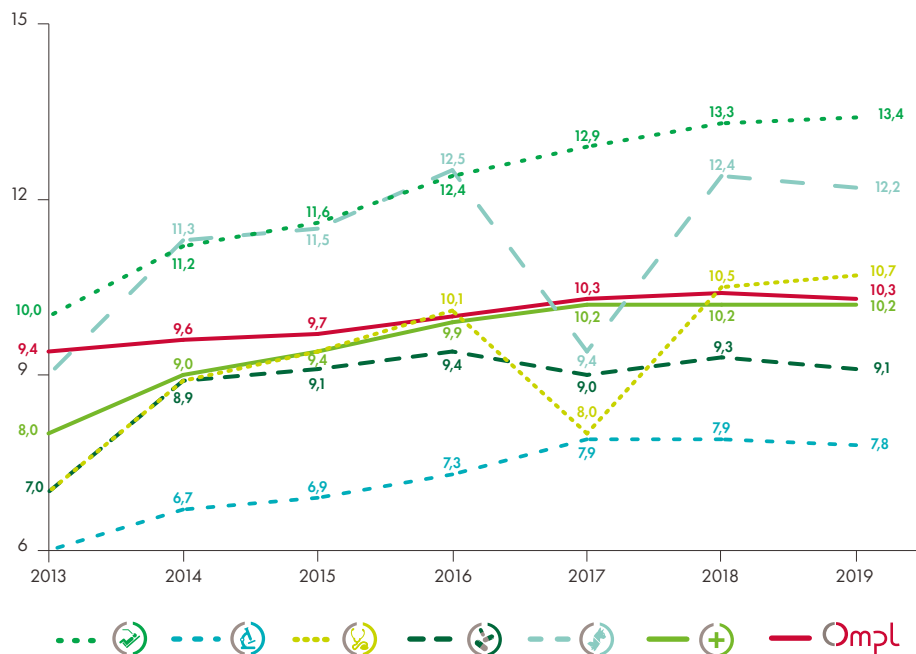
Cabinets et cliniques vétérinaires



HAUSSE DU CHÔMAGE

Par rapport à 2013, le taux de chômage du secteur a progressé (+ 2,2 points).

Évolution de l'indicateur de chômage annuel (%)



Source: Insee, DADS 2013-2019.



TAUX ÉQUIVALENTS ENTRE LES GENRES

Les femmes et les hommes du secteur sont presque aussi souvent au chômage. Le différentiel de taux (+ 0,8 point) est similaire au sein du champ de l'OMPL (+ 0,9 point).

Indicateur de chômage annuel par genre (%)

Genre	1 (Dotted Green)	2 (Dashed Blue)	3 (Dotted Yellow)	4 (Dashed Dark Green)	5 (Dashed Light Blue)	6 (Solid Green)	Ompl (Solid Red)
Femmes	13,9	7,5	11,1	8,8	12,2	10,3	10,5
Hommes	6,6	9,6	6,1	11,2	12,0	9,5	9,6
Ensemble	13,4	7,8	10,7	9,1	12,2	10,2	10,3

Source: Insee, DADS 2019.



BAISSE AVEC L'ÂGE

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins de 35 ans (12,9 %).

Indicateur de chômage annuel par tranche d'âge (%)

Tranches d'âge	1 (Dotted Green)	2 (Dashed Blue)	3 (Dotted Yellow)	4 (Dashed Dark Green)	5 (Dashed Light Blue)	6 (Solid Green)	Ompl (Solid Red)
< 35 ans	16,8	12,3	14,8	10,7	14,1	12,9	12,9
35-49 ans	14,1	6,7	13,8	6,5	5,6	8,9	8,6
50 ans et +	7,8	3,7	12,1	4,8	2,1	6,2	5,7
Ensemble	13,4	7,8	10,7	9,1	12,2	10,2	10,3

Source: Insee, DADS 2019.



DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au sein du secteur, le taux de chômage annuel est maximal pour les employés (12,6 %) et les ouvriers (12,0 %).

En revanche, celui des professions intermédiaires (7,0 %) est moindre.



TAUX DISTINCTS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage inférieur à ceux qui travaillent à temps partiel (- 2,1 points).



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de chômage annuel du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les DOM (13,1 %) et minimal pour le Grand Est (8,7 %).

Indicateur de chômage annuel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales							Ompl
Cadres	4,5	4,2	4,1	11,5	9,9	10,1	9,3
Professions intermédiaires	9,5	5,9	5,4	7,3	12,6	7,0	7,8
Employés	14,3	9,5	12,4	11,3	13,3	12,6	12,4
Ouvriers	9,2	15,6	10,1	11,3	12,8	12,0	12,5
Ensemble	13,4	7,8	10,7	9,1	12,2	10,2	10,3

Source: Insee, DADS 2019.

Indicateur de chômage annuel par durée du temps de travail (%)

Durée du temps de travail							Ompl
Temps complet	13,8	7,7	9,2	8,5	11,0	9,5	9,6
Temps partiel	12,8	8,1	12,7	10,4	14,3	11,6	12,0
Ensemble	13,4	7,8	10,7	9,1	12,2	10,2	10,3

Source: Insee, DADS 2019.

Indicateur de chômage annuel par région (%)

Régions							Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	14,1	7,7	11,0	8,9	12,7	10,4	10,4
Bourgogne-Franche-Comté	12,1	5,9	9,9	7,4	10,4	8,7	9,1
Bretagne	14,6	9,6	11,1	9,1	12,0	10,7	10,8
Centre-Val de Loire	11,6	7,3	9,1	7,6	11,7	8,8	8,9
Corse	15,0	7,5	11,1	11,2	14,2	11,3	10,7
DOM	18,2	9,2	13,3	12,0	19,6	13,1	13,0
Grand Est	11,3	6,5	10,0	7,5	8,6	8,7	8,8
Hauts-de-France	13,0	8,5	10,2	7,7	11,4	9,4	9,7
Île-de-France	13,1	8,2	9,6	9,0	10,3	9,9	9,8
Normandie	13,0	7,7	10,4	7,3	10,3	9,1	9,5
Nouvelle-Aquitaine	13,0	7,8	10,6	9,5	14,0	10,4	10,8
Occitanie	14,2	8,0	11,6	11,2	13,1	11,4	11,6
Pays de la Loire	12,8	8,2	11,3	9,0	12,8	10,5	10,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14,7	7,0	11,4	11,1	15,5	11,4	11,6
Ensemble	13,4	7,8	10,7	9,1	12,2	10,2	10,3

Source: Insee, DADS 2019.